

Le Quintinais

Bulletin municipal d'échanges et d'informations

Edito

1

De la responsabilité...

Actualités

2

287 convives au repas des aînés
Un nouveau marché bio à Quintin

Vie municipale

3-4

Le point sur les travaux
Petite cité, de caractère sportif

Chronique

5

Phil à la plume

Vie économique

5

Le verre et l'assiette

Budget

6-7

Bilan financier de la commune
Question d'arithmétique

Zoom

8

Coeur d'Armor
Un départ au centre de secours
Nouvelle hôtesse à l'Office...

Agenda



Mercredi 6 mai
Séance du conseil municipal

Dimanche 7 juin
Elections européennes

Edito . Y.Briens

Maire

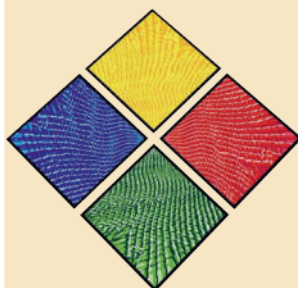
De la responsabilité des uns et des autres

Depuis quelques semaines, je reçois en mairie régulièrement des plaintes concernant l'état de la voirie, la divagation des chiens errants, les crottes de chiens, la vitesse excessive de certains conducteurs entraînant l'insécurité des piétons, les papiers qui traînent, les mégots...

Pour certaines de ces demandes, il en va de ma responsabilité de maire. Les trous dans les diverses chaussées (trous dus aux gels et dégels de ces dernières semaines) ont été bouchés en attendant la réfection de certaines rues jugées prioritaires et en espérant que la météo se montre plus clémentine dans les semaines à venir. Pour les mégots, nous allons mettre en place assez rapidement dans différents lieux fréquentés par un public fumeur des cendriers semblables à celui déjà installé à la salle des fêtes. Quand on nous fait part de chiens errants, la policière municipale Mme Pascale Dubois intervient d'une part par le dialogue et quand c'est nécessaire en faisant intervenir Chenil-Service.

Mais il est d'autres demandes, où il est de la responsabilité de chacun d'entre nous de se conformer à la loi et à un code de bonne conduite. En agglomération, la vitesse est limitée à 50 km/h quelque soit l'heure ou le jour. Mesdames, messieurs les conducteurs d'engins motorisés, voitures, tracteurs, motos, scooters... s'il vous plaît, au risque de perdre 30 secondes ou 1 minute lors de votre traversée de Quintin, pensez un peu plus aux piétons, poussettes et levez le pied.

Les crottes de chien, problème récurrent. La solution, que chaque propriétaire fasse preuve d'un peu de civisme et là aussi pense aux conséquences désagréables engendrées. Pour y parvenir, nous allons dans les semaines à venir consulter les quintinais, pour trouver ensemble des moyens d'action et prévoir des investissements. Pour les autres désagréments il nous faudra sans doute augmenter le nombre de poubelles en ville, réfléchir avec les riverains concernés à un aménagement sécurisé de certaines chaussées. Mais je le redis bien fort, il y va de la responsabilité de tous.



Le 9ème Forum des Arts

se déroulera du **21 au 24 mai 2009**

à la salle des Fêtes de Quintin

de 10 h à 19h

Exposition ouverte aux artistes de toutes les tendances et sans thème imposé. Villes de Barr (Alsace), Perros-Guirec, Teighmouth (Angleterre) et Quintin.

Vernissage 20 mai à 18h. Entrée libre - buvette

Annonces

Vous êtes une association ?

Vous avez besoin de communiquer ?

Envoyez votre annonce en mairie par courriel à mairie@quintin.fr ou courrier postal pour qu'elle paraisse dans "Le Quintinais" et également sur le site de la ville.

avant le 15 du mois

pour le mois suivant.

Vous êtes commerçant à Quintin et vous voulez figurer sur le site

Internet de la ville ?

Contactez Johan à L'espace multimédia ou par courriel à infos@quintin.fr

Contacts

Téléphone

02 96 74 84 01

Fax

02 96 74 06 53

Mail

mairie@quintin.fr

Site Internet

www.quintin.fr

Bulletin d'informations municipales

Place de la Mairie

22800 - QUINTIN

0296748401

Directeur de publication : Yves Briens.

Directeur adjoint :

Michel Carluéc.

Secrétaire d'édition :

Béatrice Pérennès.

Conception maquette :

Johan Ruellan sur Scribus.

Rédaction :

Municipalité de Quintin

Crédit photos :

Service communication

Imprimerie :

Imprimerie Quintinaise.

Tirages :

1600 exemplaires

Dépôt légal :

Mars 2009.

Nous remercions le comité de rédaction qui a collaboré à ce numéro ainsi que l'équipe municipale et les différents services.

Actualités

287 convives au repas des aînés

● F. Macadré

Adjointe à la solidarité

Dimanche 8 février 2009, à la salle des fêtes, la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale ont invité les aînés de la commune à déguster un excellent repas concocté par Mr Moran, cuisinier de l'hôpital local de Quintin, et son équipe. Ce repas était servi par les bénévoles de la Croix Rouge qui avaient également préparé et décoré la salle.

Ce repas que l'on pourrait appeler « le repas de l'âge d'or » puisqu'il réunit traditionnellement chaque année nos Quintinais de plus de 70 ans est un moment de sympathie, de retrouvailles et de partage.

C'est l'occasion d'y retrouver amis et connaissances qui pour beaucoup sont de longue date, mais aussi d'autres personnes, et de converser ensemble.

Monsieur le Maire a mis à l'honneur les deux doyens de l'assemblée : Marguerite Monfort, 90 ans et Raymond Rollet 94



Raymond Rollet et Marguerite Monfort

ans. Les plus jeunes étaient les membres de la classe 1939, ils étaient au nombre de 24 ; trop nombreux pour être présentés individuellement.

Au cours du repas, les convives ont applaudi les animations musicales et danses assurées par les Tisseurs de Notes, Dañs Bro, Maëla Sanson ainsi que Gérard Larivain. Nous les remercions vivement pour la qualité de leurs interventions.

Un nouveau marché bio à Quintin

L'équipe en charge du projet

Depuis le mois de septembre, la commission économique travaille à la naissance d'un nouveau marché sur Quintin.

Pourquoi un nouveau marché alors que chaque mardi, les rues du centre-ville se remplissent de commerçants ambulants, dynamisant notre cité de caractère ?

Pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il ne s'agit pas d'un marché « ordinaire » mais d'un marché à vocation « biologique et solidaire ». Et puis, dans le monde d'aujourd'hui, il est impératif d'avoir des exigences sur notre impact environnemental et sur notre santé. De ce fait, il nous paraît indispensable de promouvoir la production locale ou de proximité qui a une démarche respectueuse de l'environnement. Enfin, il nous semble important de créer un dynamisme le samedi en centre-ville, jour privilégié pour la plupart des habitants du secteur pour faire leurs achats, et les inciter à venir sur Quintin plutôt que dans les grandes villes qui nous entourent.

On espère que sous le prétexte de venir au « marché bio », les consommateurs redécouvriront l'attrait et la diversité des commerces implantés dans le centre-ville.

Bref, vous l'aurez compris, notre objectif est de renforcer la dynamique économique de Quintin.

C'est pourquoi, désormais, tous les samedis, à partir du 18 avril 2009, se tiendra un marché biologique et solidaire de 8h30 à 13h30, place de la République (en face de La Poste). Ce marché sera régulièrement animé par des artistes de rue et pour le jour de l'inauguration, c'est le groupe Jazz de l'école de musique qui nous fera l'honneur de sa prestation.



Vie municipale

Le point sur les travaux

Adjoint à l'urbanisme

et aux travaux

• R. Blévat

Au cours de l'année 2008, les travaux qui avaient été planifiés ont pu se réaliser.

Nous avons profité des vacances scolaires et notamment des mois de juillet et août pour réaliser certains travaux de voiries sans perturber le transport des élèves, trafic très important sur Quintin dû au nombre élevé d'établissements scolaires.

Les rues concernées sont les suivantes :

Rue du Chenot Blanc qui était en très mauvais état compte tenu de l'importance de la circulation en raison de la proximité des établissements scolaires et des équipements sportifs. Le réseau d'assainissement doit être refait prochainement, aussi, un revêtement provisoire a été posé (« bicouche » : pose de gravillons goudronnés, en attendant un revêtement plus « définitif »).

Dans les rues suivantes, un revêtement « enrobé » a été choisi. Il s'agit du revêtement de goudron compacté.

Rue de la Tannerie, la route a été rénovée ;
Rue de la Berliche, les trottoirs et la route ;
Ruelle du Presbytère : la route ;
Parking St-Nicolas ;
Rue Saint-Thurian, la rue et les trottoirs.

Les travaux ont été suspendus pendant trois semaines, en août, période des congés et ils ont repris à la rentrée avec :

- La rue du château Gaillard avec la route en « enrobé » et les trottoirs en dalles de granit posées par les services techniques de la Ville.
- La rue Abbé Fleury : la route.

Divers petits travaux ont également été réalisés avec notamment le scellage de nombreux pavés sur l'ensemble des places ainsi que d'autres petites interventions faites par les services techniques à la demande des Quintinais.

La voie de desserte du lotissement des Marettes a également été achevée. Elle est en « enrobé » ainsi que la partie piétonne. Un caniveau en pavés granités sépare la chaussée de la partie trottoir.

Des travaux d'entretien rue de Moncontour ont été effectués par le SIVAP (rebouchage des nids de poules). Il est également intervenu sur le chemin de Bellevue afin de gratter la partie herbeuse qui rendait son accès difficile.

Les maçons de la commune sont intervenus sur une partie du chemin du parcours de santé au dessus de l'étang en bétonnant la partie en pente afin d'arrêter le ravinement important dû aux eaux de ruissellement.

Assainissement et eaux usées

A la station d'épuration, pour le traitement des boues, réalisation d'une unité de centrifugation à poste fixe. Le bâtiment devant abriter la centrifugeuse est en cours d'achèvement. Les sanitaires attenants sont posés ; le carrelage est terminé. Le changement de transformateur est effectué ainsi que la pose de l'armoire électrique. La mise en service de cette nouvelle installation à la station d'épuration aura lieu courant avril, ce qui permettra à la Ville de réduire le transport des boues vers l'incinérateur de Lamballe.

PLU

Le Plan Local d'Urbanisme et le zonage d'assainissement seront soumis à enquête publique à partir du deuxième trimestre 2009 afin d'être validé définitivement au troisième trimestre.

Projets envisagés pour 2009

Route du Vieux-Bourg - rue Brohée : projet de trottoir en « enrobé ».

Route de la Touche ainsi que 50 m de trottoirs environ.

Le long de la rocade, seront posées des protections pour les piétons en rondins de bois jusqu'à l'entrée du supermarché Carrefour Market ainsi qu'aux abords du lavoir du Vivier.

Réfection de la route de la Mare : 150m de voirie à refaire, suite aux intempéries de cet hiver.

Rue Henri Dunant dont les gels et dégels successifs de cet hiver ont montré que la rue n'avait pas de fondation.

Rue Alfred Duault (ex rue du Pissot)
Rue des Ursulines avec mise en place d'un trottoir pour renforcer la sécurité des piétons, notamment les internes du Lycée Professionnel et les élèves des écoles élémentaires.

Route de Moncontour et la ruelle du Clos de l'Aire en enrobé ainsi que les trottoirs et aménagement de l'emplacement des poubelles.

Allée des Noés aux HLM des Noés menant au terrain de loisir/jeu de boules est à enrober.

Enfin, dans le cadre du contrat pluriannuel d'amélioration des accès notamment pour les personnes à mobilité réduite, des trottoirs seront agrandis et dallés dans la Grande Rue ainsi que la Rue au Lin.

Pendant l'exécution des travaux, il sera demandé aux usagers d'être compréhensifs, patients et tolérants pour les petits désagréments que les entreprises vont occasionner pour l'embellissement de la ville.



Le local abritant la centrifugeuse de la station d'épuration

Quintin, petite cité, de caractère sportif

● M. Hesry

Délégué aux sports

Le savez-vous ? QUINTIN compte plus de vingt disciplines sportives. Vous avez le choix entre dix clubs et onze sections sportives à la M.J.C. Une palette de propositions où chacun et chacune doit pouvoir trouver l'activité sportive qui lui convient, mais aussi la convivialité et du lien social.

PLUS DE VINGT DISCIPLINES :

Les options offertes couvrent un large prisme : sports de plein air, sports en salle, sports collectifs ou individuels : Athlétisme, Basket, Boules Bretonnes, Canoë-Kayak, Cyclisme (deux clubs), Football, Gymnastique, Hand-Ball, Judo, Kin-Ball, Musculation, Roller (3 activités avec : le Ring-Hockey, la vitesse et la danse), Randonnée Pédestre, Rugby, Savate (boxe), Tennis, Tennis de Table, Tir à l'Arc, Volley-Ball. Plus de 500 adultes et 600 jeunes participent régulièrement à toutes ces activités.

M.J.C. PEPINIERE SPORTIVE :

On pourrait l'appeler M.J.C.S. : Maison des Jeunes, de la Culture et du Sport. En effet la M.J.C. a une propension à créer de nouvelles activités sportives. On y compte à

ce jour 11 sections. Il est très facile de créer une nouvelle activité, il suffit d'un projet bien construit, d'une personne référente et l'activité peut démarrer tout en fixant le montant des adhésions. Récemment ont vu le jour ; le Rugby et le Hand-Ball. L'association propose une grande souplesse de fonctionnement, soit en autonomie de gestion (ex. : le Rugby), soit complètement intégrée (ex. : le Volley).



DES CLUBS FORMATEURS :

Allez faire un tour le samedi, entre 12 h 30 et 14 h, près des salles « Guy Bazin » et « VAU de GOUËT », Vous y verrez le chassé-croisé des voitures, des parents, des enfants, de ceux qui arrivent et de ceux qui repartent. Il s'y mêlent du Rugby, du Basket, du Roller, du Foot, du Tennis ... Et sur d'autres sites, de même du judo, des boulistes etc ...

Les clubs et les sections accueillent plus de 600 jeunes de moins de 16 ans. Il faut un engagement fort des bénévoles, des éducateurs. Il faut des associations très structurées, des équipements bien adaptés pour répondre aux besoins.

QUINTIN VILLE D'ACCUEIL :

Toutes générations confondues, la ville de QUINTIN accueille plus de

1200 sportifs : 40 % de Quintinais, 50 % de la communauté de communes et 10 % d'extérieurs. Une telle densité de pratiquants nécessite un nombre important de structures. On en dénombre 11 sur QUINTIN :

Salle de Tournemine
Salle de la M.J.C.
Salle de sport d'adresse
Salle du Vau de Gouët
Salle Guy BAZIN
Salle PLEVEN
Piste Cyclable
Allées de boules d'extérieur
Terrain du Vau de Gouët
Terrain Jean DE BAGNEUX
Terrain du Volozen

Il faut y ajouter la salle Omnisport de PLAINE-HAUTE, très souvent utilisée.

CONCLUSION :

Le PAYS de QUINTIN peut s'enorgueillir d'une telle densité sportive et d'en faire un atout. C'est le signe d'un dynamisme associatif fort. A ce véritable vivier sportif, il s'agit de répondre en temps constant aux besoins des pratiquants et de mettre en œuvre les moyens humains et matériels nécessaires.



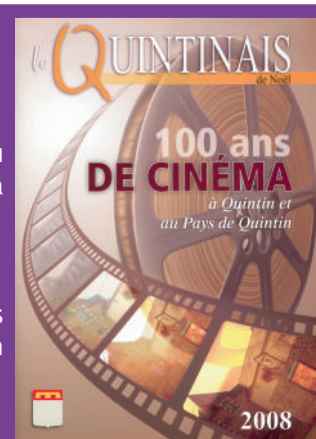
Appel à la participation au Quintinais de Noël

Le comité de rédaction du Quintinais de Noël s'est réuni courant mars pour décider du sujet du prochain numéro. En raison de l'actualité quintinaise de cette année 2009, il a été convenu que le prochain Quintinais de Noël aura pour thème :

« Les 40 ans de la MJC ».

Si vous avez des témoignages, de la documentation concernant ce sujet ou si vous désirez participer à l'élaboration des articles ou des interviews, contactez-nous en mairie avant le 30 mai 2009, date de la prochaine réunion.

Michel Carluet Adjoint à la communication



Chronique

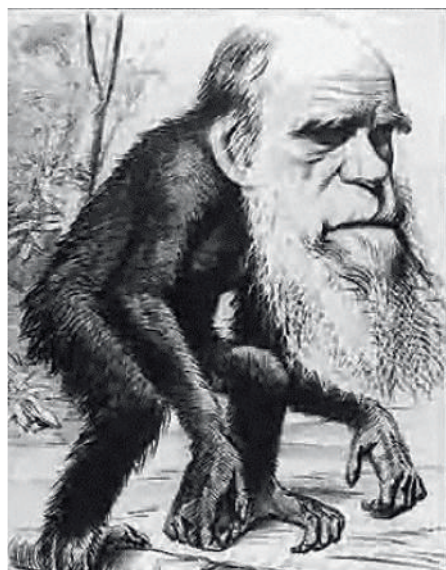
Phil à la plume

• P.Nonet

Conseiller délégué à la jeunesse

EVOLUTION

Le 12 février 1809, naissait dans une petite ville du sud de l'Angleterre, Shrawebury, un homme qui devait révolutionner les modes de pensée de l'ensemble de la communauté humaine. A l'égal d'un Copernic dans le domaine astronomique, le biologiste Charles Darwin nous faisait franchir une étape décisive dans la connaissance de l'histoire de l'Homme. Au risque de froisser la susceptibilité de notre espèce il prétendait que nos lointains ancêtres ressemblaient plus aux gorilles d'aujourd'hui qu'aux magnifiques représentations



bibliques d'Adam et Eve. Dure réalité mais quelle chance d'être né au 20ème siècle! Le bicentenaire de la naissance de ce génie méritait bien un petit clin d'oeil admiratif.

Mais me direz-vous quel rapport avec une chronique minuscule censée narrer les tribulations d'un nouvel élu ? Pas grand-chose à vrai dire. Quoique... A ceux qui rêvent de changements rapides et brutaux, aux zorros politiques soit disant providentiels, aux adeptes des photographes et de l'image, aux chantres de l'immédiateté et de la rapidité, Darwin rappelle la puissance du temps, la nécessité d'une réflexion profonde et nous remet à notre juste place. Il nous offre une belle leçon (éloge du travail en profondeur, de la lenteur et de la modestie) que tout responsable politique à quelque place qu'il occupe, devrait peut-être méditer.

Ne confondons pas vitesse et précipitation, action et agitation, image et réalité, acceptons en somme, le rythme nécessairement nonchalant de la démocratie.

En ce qui concerne notre chère commune, à y regarder de loin, la politique impulsée par la nouvelle équipe ressemble à celle de l'ancienne, mais à y regarder de près.... Pas tout à fait.

Révolution non, mais évolution oui. Le vote des subventions 2009 esquisse déjà les contours d'un certain nombre de priorités qui seront développées lors du mandat:

- maintien de l'effort en direction des associations développant l'image et les animations de la ville (chanteurs de rue, tisserands, médiévales ...)

- soutien accru en faveur de la culture (MJC, heure musicale, cinéma ...)

- développement d'une politique sociale et humanitaire forte (secours populaire..)

- subsides en hausse pour l'ensemble des clubs sportifs

- augmentation sans précédent des crédits pour les sorties et voyages scolaires pour tous les établissements quintinais

- changement du mode de calcul de la subvention de Notre-Dame qui trace la voie d'un équitable traitement école privée / école publique

- Le vote du prochain budget devrait confirmer ces choix et en dégager certains autres.

Vie économique

Le verre et l'assiette

• M. Carluéc

Adjoint à la communication

Bérenger FRIGNAC et Typhaine ELZEARD sont les nouveaux propriétaires de ce restaurant situé Grand'Rue à Quintin

Une nouvelle enseigne, un nouveau décor...

Depuis fin janvier, Bérenger et Typhaine vous proposent, du mardi au samedi midi,

dans une ambiance chaleureuse :

4 entrées

4 plats

4 desserts

4 tartines à la carte, et le plat du jour.

Réservation possible au :
02 96 58 15 54



Budget

Bilan financier de la commune

• D. Thoraval

1er adjoint aux finances

Chers concitoyens,

Voici maintenant une année que vous avez confié à notre équipe la gestion financière de la ville de Quintin.

Nous avons entamé un travail important d'analyse sur les différents dossiers en cours pour évaluer la situation financière de notre commune. Quintin a une spécificité par rapport aux communes voisines : elle est ce qu'on appelle une ville-centre vers qui l'ensemble des habitants de la communauté convergent. Ainsi, elle a besoin d'équipements pour répondre à la demande des usagers. Par contre, son territoire étant très restreint il ne peut pas accueillir énormément d'entreprises. C'est pourquoi, contrairement à ce que l'on pourrait croire, Quintin est loin d'être une commune riche.

Lors du précédent Conseil Municipal, nous avons voté le compte administratif. Ce compte a été approuvé à l'unanimité.

Le compte administratif 2008 de la ville de Quintin

- un excédent de fonctionnement de 497 085 € (en 2007 : 575 767,02 € + legs de 365 507 € = 941 274,02 €)

- un déficit d'investissement brut de 786 736,63 € (995 840,98 € en 2007) Ce déficit est en baisse par rapport à l'exercice précédent car aucun emprunt n'a été réalisé en 2008

Recettes réelles de fonctionnement :

Les recettes s'élèvent à 2 906 304,01€ soit une diminution de 8,75% par rapport à 2007.

Dépenses réelles de fonctionnement :

Une évolution contrastée liée à la hausse des charges de gestion générales (cout de l'inflation), du remboursement des intérêts de la dette et le maintien des charges de personnel (+0,40% par rapport à l'exercice 2006/2007). Ces dépenses s'élèvent cette année à 2 401 527,19€ (+1,17% par rapport à 2007).

Conclusion

Notre prudence de nouveaux élus, le fait de n'avoir pas fait d'emprunts supplémentaires en 2008, d'avoir



également pris le temps de la réflexion sur la réalisation d'une salle des sports, nous permet d'afficher un résultat encourageant pour l'avenir et grâce à l'excédent dégagé, d'envisager pour 2009 un investissement judicieux plus important.

Le budget 2009 prendra également en compte la politique que nous avons mis en place :

- Limiter la pression fiscale, (pas d'augmentation de la part communale en pourcentage sur la feuille d'impôts des Quintinais).
- Exonération de la taxe professionnelle et de la taxe foncière sur cinq ans pour les nouvelles entreprises qui souhaitent s'installer à Quintin.
- Maintien des tarifs de la garderie périscolaire et du restaurant scolaire.

Je vous informerai plus précisément dans le prochain quintinais le détail des orientations que nous aurons prises pour ce budget.

Nous aurons à ce sujet un débat d'orientation budgétaire, avec l'ensemble du Conseil Municipal avant le vote du budget où bien sur, l'opposition aura loisir de défendre les idées qui sont les siennes et de contribuer démocratiquement à la politique budgétaire.

Notre souhait est que ce budget permette le développement économique que Quintin est en droit d'attendre en tant que ville-centre.

Tout le détail du bilan administratif de l'année 2008 est consultable en mairie mais, je vous propose de détailler

maintenant quelques grandes lignes qui montrent l'état de nos finances et les points sur lesquels nous devons rester vigilants dans les mois à venir.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses 2008

Charges à caractère général

Les activités des services communaux (entretien et fonctionnement du patrimoine public et privé de la ville) augmentent de +8,32 %

Achats et variation des stocks

Augmentation de 5,59 % due surtout aux variations de prix des énergies.

Services extérieurs

L'emploi d'entreprises extérieures (contrats de maintenance) a augmenté de 8,28 %

Autres services extérieurs

- Des frais d'honoraires, frais d'actes au contentieux, vacations de pompiers...
 - Les fêtes et cérémonies, le feu d'artifice...
 - Les transports de biens, les transports collectifs...
- Tous ces services ont vu une augmentation globale de 18,52 %.

Charges de personnel

Légère augmentation de 0,40 %

Les autres charges de gestion

L'indemnité des élus a diminué de 2,92 %. Notons de plus que les élus ont choisi de ne pas percevoir les vacations de police lors des cérémonies funéraires.

Les charges financières

Elles concernent le remboursement des intérêts de la dette et les frais de mobilisation de la ligne de trésorerie. Elles ont augmenté de 15,91% notamment à cause d'emprunts contractés en 2007 qui ont commencé à être remboursés en 2008.

Les recettes 2008

Atténuation de charges

Les remboursements d'assurances et remboursements de charges par le centre de gestion 22 ont augmenté de 38,55 %

Produits de gestion courante

Cela va des concessions du cimetière aux participations des communes voisines pour l'entretien des ronds points « mitoyens ». On note une légère baisse de 2,29 %

Impôts et taxes

Cela concerne aussi les droits de place (camping, marchés...), les taxes d'électricité, les droits de mutation ainsi que le reversement de la dotation de compensation communautaire au titre de l'ex-syndicat de la ZI Quintin/St-Brandan. On note pour l'ensemble de ce chapitre une augmentation de 7,48%.

Dotations et subventions

Il s'agit de subventions diverses de l'État qui ont augmenté de 3,83 % malgré une diminution significative

(-21,3%) de la participation de la Caisse des Allocations Familiales (CAF) et de la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Produits exceptionnels

Ce chapitre n'est pas imputé cette année du montant du legs dont la commune avait bénéficié l'an passé. C'est cette différence de recette qui explique en grande partie, la diminution globale cette année des produits de la commune.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Nous avons réalisé un montant total de dépenses réelles de 1 181 945 € (1 262 353 € en 2007) et 1 178 359 € (1 055 683 € en 2007) de recettes. Parmi ces recettes, il faut compter 230 997,02 € de subventions obtenues (État, Région, Département, Leader+,...)

Il n'est réalisé environ que 30% du budget initial car dans celui-ci était prévu le projet de la réalisation de la première tranche de la salle omnisports, que nous avons suspendu.

service de l'assainissement

Budget d'exploitation

Les dépenses

Elles concernent le fonctionnement du service (station d'épuration, pompes de relevages, entretiens de réseaux...) La dépense réelle s'élève à 429 332 € (316 303 € en 2007) soit une augmentation de 35,73 % par rapport à l'année 2007.

Les recettes

Un montant de 392 478 € (440 370 € en 2007) soit une diminution de 10,88 %.

Budget investissement

Les dépenses réelles s'élèvent à 259 874 € (115 716 € en 2007) et les recettes à 298 981 € (137 280 € en 2007).

Ces dépenses concernent principalement :

- La réhabilitation des réseaux (une partie de la rue de la Madeleine)
- Le renouvellement de matériels (pompes...)
- L'amélioration de la filière boues (installation d'une centrifugeuse).

Question d'arithmétique

• I. Maurin

Adjointe aux affaires scolaires

Une fois n'est pas coutume, c'est avec des chiffres que nous allons aborder le thème de l'éducation à Quintin. Rappelons pour mémoire que, tous les établissements confondus, Quintin accueille 2261 élèves dont 411 Quintinais.

Le conseil municipal a récemment voté les diverses subventions, et notamment celles destinées aux écoles, collèges et lycées.

Il nous semble aujourd'hui important d'apporter quelques précisions concernant le mode de financement des écoles et la subvention octroyée à l'école Notre Dame.

Les écoles publiques sont soumises à la carte scolaire. Si une famille veut inscrire son enfant dans une école publique en dehors de sa commune de résidence alors que sa commune dispose d'une école publique, son inscription est soumise à l'accord du maire de la commune où se trouve l'école. En règle générale, l'inscription s'effectue si le maire de la commune de résidence accepte de financer les frais de scolarité.

Pour l'année 2008/2009 :

324 enfants sont scolarisés dans les écoles maternelle et élémentaire publiques, dont 160 Quintinais.

342 enfants sont scolarisés à l'école Notre Dame (maternelle et élémentaire) dont 103 Quintinais.

Pour l'école publique, le montant des frais de scolarité par enfant a été fixé à 602 € par enfant (incluant les fournitures et les allocations). C'est cette somme qui est facturée aux communes de résidence des enfants extérieurs à Quintin et scolarisés à l'école publique.

Jusqu'à présent, la ville de Quintin subventionnait tous les enfants scolarisés à l'école Notre Dame, avec un taux plus élevé pour les Quintinais. La réflexion menée au sein de la municipalité a porté sur le financement des 239 enfants des communes extérieures par les contribuables Quintinais.

Nous avons adopté un mode de calcul plus équitable. Après plusieurs rencontres avec les représentants de l'école Notre Dame, nous avons arrêté, pour l'année 2009, le mode de

calcul suivant :

558.22 € par enfant quintinais (sans les fournitures et les subventions)

279.11 € par enfant résidant dans la communauté de communes

Pas de participation pour les enfants résidant en dehors de la communauté de communes

A ces frais de scolarité, il faut ajouter différentes allocations et subventions, identiques pour les établissements publics et privés

Fournitures : 18.62 €/enfant de maternelle et 30.95 €/enfant d'élémentaire

Supports pédagogiques : 4000 € (maternelle et élémentaire)

Activité culturelle : 830 €

Transport piscine : 1150 €

Spectacle de Noël : 2700 € pour les deux écoles

Séjours et voyages : 15 € par enfant de maternelle, 20 € par enfant d'élémentaire, 30 € par collégien ou lycéen.

Nous souhaitons que ces éléments vous permettent de vous faire une idée plus précise sur le financement des écoles et la répartition d'une partie de vos impôts.

Zoom

Coeur d'armor, une association de commerçants, et plus encore...

● F. Poisson

Cela fait maintenant cinq ans que l'association regroupe des commerçants de Quintin. C'est grâce à elle que ses adhérents peuvent proposer à leurs clients une carte de fidélité inter-commerces.

Cette carte est délivrée gratuitement aux consommateurs, dans un des commerces adhérents dès la première visite. Elle permet à chaque achat de cumuler des remises, qui sont mémorisées dans la puce de la carte.

Dès que la valeur est suffisante, le client peut l'utiliser comme moyen de paiement, dans le commerce Coeur d'Armor de son choix.

Afin de conserver les avantages acquis, il suffit de présenter sa carte au moins une fois par an.

Les avantages d'une telle carte :

- Une seule carte de fidélité pour tout un groupe de commerces;
- Des remises cumulées, accordées en fonction des achats;
- Des opérations spéciales dans les magasins pour lesquelles les détenteurs de la carte sont informés par courriel ou courrier postal.

A Quintin, les commerçants affiliés sont:

La bijouterie F. Poisson, Maud'Coiffure, Le Prêt à Porter Claude Gérault, Les Cycles Guillou Corouge, La mercerie Le Méhauté, Le Prêt à Porter Pierre et Paula, A l'angle Fleuri, Vision+ D. Godin, Matériel médical Nicolas Tisseron, la Boulangerie-Pâtisserie Leforestier, et aussi: Les Prêt à Porter C. Gérault de Ploeuc-sur-Lié et Chatelaudren.



Pour plus de renseignements:

coeurdarmor@gmail.com
ou sur le site :
<http://www.armor-boutik.com>
ou encore :
Coeur d'Armor, François Poisson
22 Grande Rue
22800 Quintin
et
Guillou Corouge
25 Grande Rue
22800 Quintin

Un départ... Exceptionnel à la caserne des sapeurs pompiers



Après 38 années et 7 mois de service, de jour comme de nuit, le caporal-chef Gilbert BONNY, quitte le centre de secours de Quintin, mais pas sans nostalgie.

C'est avec émotion qu'il a remercié tous ses collègues pompiers, avec qui il a partagé des moments de joie mais aussi des

● B. Perennes

difficultés, son épouse pour sa compréhension et son soutien.

Entré en juillet 1970 au centre de secours, c'est le 5 février 2009, jour de ses 60 ans, qu'il a cessé son activité au service des autres. Un bel exemple ... à suivre...

Office de Tourisme la saison a démarré par l'embauche d'une nouvelle hôtesse

C'est Géraldine BOSCHER qui va assurer la vacance du poste après le départ d'Eliane COSSON, auprès de Marie-Christine FAVENNEC.

Après avoir connu les lieux lors d'un stage au cours de la préparation du BTS Tourisme, Géraldine avait gardé des contacts avec l'Office de Tourisme et a postulé avec plaisir et enthousiasme.

Nous lui souhaitons la bienvenue !



Marie-Christine Favennec et Géraldine Boscher